

Carreleur mosaïste



le carreleur mosaïste réalise le revêtement des sols et des murs aussi bien à l'intérieur (cuisines, salles de bains...) qu'à l'extérieur (façades, terrasses...). Il peut travailler dans une entreprise spécialisée en revêtement ou dans une entreprise de maçonnerie, de plâtrerie ou de peinture.

Hormis la préparation (découpe des carreaux) et la pose de carrelage, il effectue des petits travaux de maçonnerie pour la préparation du support sur lequel sera posé le revêtement : pose d'une chape pour éviter les infiltrations d'eau, construction d'un mur. Pour finir, il vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et l'esthétisme général de son travail.

Le carreleur intervient après le maçon et le plâtrier. A partir des instructions du chef d'entreprise, du chef d'équipe ou du maître ouvrier, le carreleur mosaïste prépare et réalise les revêtements.

Pour réaliser son activité il doit :

- Lire les plans et les documents d'exécution
- Effectuer le relevé de son ouvrage : l'aplomb, c'est-à-dire la verticalité, la planéité, les équerrages
- Préparer le support sur lequel sera appliqué le revêtement
- Préparer la disposition des carreaux, les couper et réaliser un mortier
- Tirer une chape (l'enduit imperméable destiné à empêcher les infiltrations d'eau)
- Dresser un mur en utilisant les mêmes outils que le maçon (truelle, niveau)

Une fois ce travail effectué, le carreleur enduit le support de colle ou de ciment, pose les carreaux et fait les joints. Pour finir, il vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et l'esthétisme final.

L'ouvrier carreleur travaille dans les entreprises spécialisées, mais également dans des entreprises de maçonnerie, plâtrerie et peinture.

↪ Débouchés

Le métier s'exerce au sein de petites entreprises artisanales travaillant sur des chantiers de particuliers (maisons, piscines...) ou pour le compte de grands groupes du BTP, responsables de travaux d'envergure (hôtel, hôpital, métro...).

Sur les petits comme sur les gros chantiers, le travail ne manque pas, et le carreleur-mosaïste n'a aucun mal à décrocher un emploi. Des débouchés particulièrement dans les entreprises de plomberie, de peinture, de carrelage, de décoration et d'aménagement intérieur.

Avec de l'expérience, il peut exercer en qualité de chef carreleur (encadrement d'une équipe), de conducteur de travaux sur de grands chantiers ou bien encore s'installer à son compte.

Le contexte est favorable à l'entrée des femmes dans ce métier, qu'elles sont de plus en plus nombreuses à apprécier.

↪ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

↪ Programme

Disciplines et activités	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
Enseignement technologique et professionnel	522 h	442h
Vie sociale et professionnelle	29h	39h
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie	101h30	91h
Mathématiques Sciences	101h30	91h
Langue vivante	58h	52h
Arts appliqués-cultures artistiques	58h	52h
EPS	72h30	65h
Education civique, juridique et sociale	14h30	13h
Période de formation en milieu professionnel	7 semaines	7 semaines

↪ Enseignements professionnels

La formation associe enseignement général et formation professionnelle théorique et pratique. L'enseignement technologique et professionnel occupe 60% du temps de formation. Il se déroule en atelier sous forme de cours et de travaux pratiques pour acquérir le savoir-faire et la technologie du métier.

L'enseignement porte sur :

- Les techniques de pose (scellée, collée)

- Les matériaux et leurs caractéristiques
- Les procédés de traitement et d'imperméabilisation, les revêtements : céramiques, grès, terres cuites, mosaïques, faïences
- Les produits de liaison, les supports

Les élèves apprennent également à :

- choisir le matériau en fonction de l'ouvrage à réaliser
- couper le carrelage proprement, sans le casser
- faire une bonne répartition des carreaux sur la surface
- réaliser les joints
- réaliser une chape (l'enduit imperméable destiné à empêcher les infiltrations d'eau).

Ils mettent en œuvre des isolants thermiques, phoniques, des isolants de protection à l'eau sous le carrelage. Ils réalisent des supports en plâtre.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'ouvrages courants en carrelage, coeff. 9
- Réalisation de mosaïques et travaux spécialisés, coeff. 4

Domaine général :

- Français, Histoire-Géographie, coeff. 3
- Mathématiques, Sciences, coeff. 2
- Vie sociale et professionnelle, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante

Statistiques

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 7 candidats inscrits, 7 présentés, 4 admis (soit 57,14% de réussite).

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 7 candidats inscrits, 7 présentés, 3 admis (soit 42,86 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 5 candidats inscrits, 5 présentés, 4 admis (soit 80,00% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 7 candidats inscrits, 7 présents, 4 admis (soit 57,14% de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- BP Carrelage mosaïque (2 ans)
- BP (brevet professionnel) Carrelage mosaïque
- BP maçon
- BP peinture revêtements
- BP plâtrerie et plaque
- CAP Solier-moquetteste (1 an)
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment option études et économie

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former en Languedoc Roussillon

30 Méjannes Les Alès

CFA du bâtiment et travaux publics **A**

30 Nîmes

Lycée des métiers Frédéric Mistral

34 Montpellier

CFA du bâtiment et TP Pierre Villeneuve **A**

48 Mende

CFA interprofessionnel Henry Giral **A**

66 Perpignan

CFA du BTP Marcel Mercader **A**

A Formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Voie pro : les métiers du bâtiment et des travaux publics
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.